



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

ENVI • NUMÉRO 014 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 1^{er} décembre 2011

Président

M. Mark Warawa

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le jeudi 1^{er} décembre 2011

•(1105)

[Traduction]

Le président (M. Mark Warawa (Langley, PCC)): La séance est ouverte.

Je veux remercier les témoins de leur présence pour la suite de notre étude sur les espèces envahissantes.

Nous accueillons trois groupes de témoins aujourd'hui, et nous commencerons par entendre le représentant de l'Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes. Vous disposez de 10 minutes. Je crois qu'il s'agit de M. Owen Vanstone, n'est-ce pas?

M. Owen Vanstone (membre du conseil d'administration, directeur, Ventes et marketing, Vanstone Nurseries, Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes): C'est bien cela, oui.

Le président: Vous pouvez commencer, et vous disposez de 10 minutes.

M. Owen Vanstone: Merci beaucoup.

Je suis ravi qu'on m'ait donné l'occasion de comparaitre devant vous. Je m'appelle Owen Vanstone et je représente le secteur de l'horticulture ornementale, plus précisément l'Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes, ou l'ACPP. J'en suis membre grâce à Landscape Manitoba, car ma famille possède et gère une pépinière grossiste à Portage la Prairie au Manitoba depuis 30 ans. J'ai grandi dans le milieu des plantes et j'y suis resté. Je suis également membre du conseil d'administration de l'ACPP en tant que président de Growers Canada.

L'ACPP est une fédération sans but lucratif regroupant neuf associations d'industries vertes et qui représente plus de 3 700 entreprises membres du secteur de l'horticulture ornementale: des pépiniéristes-grossistes; des gens du domaine de la construction des espaces verts; des entrepreneurs concepteurs-paysagistes et des entrepreneurs en entretien paysager; des centres de jardinage de détail; et d'autres industries connexes. De concert avec les associations provinciales, l'ACPP crée des programmes, prend des initiatives et forme des alliances afin de favoriser une prospérité durable pour les membres et les intervenants qui travaillent dans l'industrie verte.

Voici la vision de l'ACPP pour notre secteur: une industrie prospère fondée sur le professionnalisme et l'éthique que le public apprécie et utilise en raison des avantages économiques, des avantages pour l'environnement et pour le mode de vie qu'il tire des produits et des services offerts par nos membres.

En tant que professionnels de notre industrie, nous nous considérons comme des gardiens de l'environnement, et nous encourageons et promouvons la durabilité et l'environnementalisme sur le terrain.

Selon une récente étude sur le secteur de l'horticulture ornementale, qui inclut également l'industrie de la floriculture en

serre, menée par Deloitte en 2009, on estime qu'en tout, les retombées économiques du secteur sont de 14,48 milliards de dollars: 6,98 milliards de dollars pour la production et 7,5 milliards de dollars pour les effets de valeur ajoutée. Au total, le secteur des plantes ornementales génère 3,8 milliards de dollars en revenu d'emploi et 1 milliard en taxes. J'ajouterais que c'est le seul secteur de l'agriculture qui paie la TPS.

Le perfectionnement professionnel des ressources humaines et le renforcement des capacités sont des priorités. L'horticulture ornementale procure plus de 136 000 emplois à temps plein aux Canadiens. On estime que pour deux emplois dans l'industrie, un emploi est créé dans l'économie en général. Les espèces envahissantes qui ont des répercussions sur la réussite globale des membres de l'ACPP peuvent avoir des effets sur notre secteur, ce qui a des conséquences directes très réelles sur le maintien de la prospérité et la croissance de l'emploi dans l'industrie.

Je comparais devant le comité permanent aujourd'hui après avoir reçu une invitation à la toute dernière minute; pour cette raison, nous n'avons pas eu tout le temps voulu pour nous préparer. Je suis donc venu ici peut-être davantage pour poser des questions que pour répondre aux vôtres.

En tant qu'association, nous souhaitons comprendre, par exemple, les objectifs précis de l'étude proposée par le comité. De quelle façon les résultats seront-ils liés au travail sur la prévention et la gestion réalisé par l'ACIA qui fait partie intégrante de son mandat? Quel est le rôle du comité et quels sont les liens avec les efforts de gestion fournis par les différentes agences provinciales, comme les ministères de l'Environnement et des Ressources naturelles? Quels seront les liens avec les conseils provinciaux sur les plantes ou les espèces envahissantes de chaque province pour gérer bon nombre de questions complexes liées à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et à la gestion de ces espèces?

La Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes d'Environnement Canada, qui a été publiée en 2005, comporte une approche de la gestion des espèces exotiques envahissantes en quatre étapes: la prévention, la détection précoce, l'intervention rapide et la gestion des espèces envahissantes déjà établies et qui se propagent, qui inclut des mesures de confinement, d'éradication et de lutte.

L'objectif du comité permanent est d'étudier le quatrième élément — la gestion des envahisseurs déjà établis et qui se propagent — pour neuf plantes et insectes envahissants très précis. Il s'agit clairement de l'élément le plus coûteux. Bon nombre d'études montrent clairement les millions, voire les milliards de dollars qu'ont dépensés différents ordres de gouvernement des deux côtés de la frontière pour tenter de gérer les espèces exotiques envahissantes déjà établies. La réussite des programmes de gestion varie beaucoup selon les espèces.

L'ACPP partage l'avis d'Environnement Canada dans le cadre de sa stratégie: l'objectif premier devrait toujours être la prévention. En effet, notre association, les pépiniéristes-grossistes en particulier, continue de collaborer très étroitement avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

En 2004, lorsque l'encre des chênes rouges — une autre espèce envahissante que l'ACIA et l'USDA ont classée dans la catégorie des ravageurs justiciables de quarantaine — a été détectée sur la côte ouest de l'Amérique du Nord, l'industrie a pris des mesures préventives. On a mis en place un programme de pratiques exemplaires de gestion pour les pépiniéristes de la Colombie-Britannique. Bien que c'était une initiative de l'industrie, elle a collaboré étroitement avec l'ACIA tout au long du processus. En étant conscients qu'un accroissement de l'activité économique avec d'autres régions dans le monde, surtout l'Asie, pouvait bien mener à des situations similaires, les membres de l'ACPP ont pris l'initiative de mettre au point une approche fondée sur des systèmes phytosanitaires pour gérer la propagation possible d'autres ravageurs, que l'on appelle maintenant le clean plants program.

Le problème avec la prévention, c'est l'incapacité de dire de façon concluante quels en sont les bénéfiques. Les millions de dollars qui sont dépensés pour une initiative permettent-ils à notre gouvernement d'économiser des milliers, des millions ou même des milliards de dollars liés à la gestion et aux coûts de la lutte contre les ravageurs? Nous ne pouvons que spéculer.

L'ACPP représente des entreprises de toute la chaîne de valeur de l'industrie de l'horticulture ornementale, du producteur au consommateur ultime, dont les propriétaires, les promoteurs, les municipalités et d'autres organismes publics, en passant par nos membres des centres de jardinage de détail et nos entrepreneurs en entretien paysager. En effet, nous sommes capables d'établir le contact avec des milliers de Canadiens, qui doivent tous prendre part à n'importe quel programme de gestion proposé. Par exemple, bon nombre de membres de centres jardiniers partout au Canada participent déjà aux initiatives Grow Me Instead.

De même, les entrepreneurs paysagistes peuvent sensibiliser les consommateurs. Nos associations provinciales sont désireuses de travailler avec des organismes provinciaux et des conseils sur les plantes envahissantes des provinces ou des organismes similaires.

En terminant, nous souhaitons remercier le comité de nous avoir donné la possibilité de participer à l'étude, et nous voulons vous exprimer notre engagement, en tant qu'industrie, à maintenir une industrie durable et rentable et à faire tout notre possible pour atténuer la menace constante des espèces envahissantes.

Je suis prêt à répondre à toutes vos questions au sujet des plantes et des insectes qui font partie de la liste, et je vous remercie encore une fois de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

• (1110)

Le président: Merci, monsieur Vanstone.

Nous allons maintenant entendre Mme Gail Wallin, qui représente le Invasive Species Council of BC. Vous disposez de 10 minutes.

Mme Gail Wallin (directrice générale, Invasive Species Council of BC): Merci. Je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui.

Je suis directrice générale de l'un des plus anciens conseils du Canada. Les plantes envahissantes terrestres ont de grandes répercussions sur l'environnement et l'économie. On l'a démontré partout dans le monde. Il est donc crucial que le gouvernement du Canada adopte une approche préventive.

Lorsque nous examinons les répercussions des plantes ou des espèces envahissantes sur le Canada, l'une des choses que notre conseil constate, c'est que ce ne sont pas les plantes qui posent problème, mais bien les gens qui favorisent la propagation des plantes ou des espèces envahissantes. C'est vraiment un problème. Lorsque nous nous penchons sur la façon dont les plantes ou les espèces se propagent, nous parlons souvent des voies d'entrée ou des vecteurs par lesquels elles le font. Une bonne partie des espèces se trouvaient dans le milieu horticole et des jardiniers en ont planté à un moment donné. Donc, plutôt que de nous concentrer sur les espèces, nous parlerons des voies d'entrée et de la façon de fermer les frontières de sorte qu'aucune plante n'entre au pays.

Au Canada, plus de 60 p. 100 de toutes les espèces envahissantes sont introduites de façon intentionnelle. Nous les plantons ou les mettons dans nos aquariums, par exemple. Donc, si nous examinons comment en réduire le nombre, nous savons qu'il nous faut nous pencher sur les voies d'entrée.

Nous avons examiné les remarques sur votre liste de neuf espèces, et nous avons réfléchi à ce qui devrait être prioritaire. Nous réagissons à vos recommandations et à votre cadre de référence. Nous incitons fortement le gouvernement fédéral à être un partenaire clé et un organisme responsable actif pour ce qui est des terres fédérales partout au pays, qu'il s'agisse des terres de réserve, des terres du ministère de la Défense nationale ou des couloirs de transport. Les plantes qui se trouvent sur les terres fédérales se propageront à l'extérieur. Il est donc crucial de resserrer l'application des règlements à la frontière et le long des terres gérées par le gouvernement fédéral.

Vous proposez de mettre la priorité sur huit ou neuf espèces. Je viens de la côte Ouest, et les espèces qui nous posent problème ne sont pas du tout les mêmes que celles que l'on trouve dans les Maritimes. Nous savons qu'il y a des politiques partout au pays, comme c'est le cas pour la berce du Caucase, dont on a beaucoup parlé dans les médias, partout au pays. Grâce au travail de notre conseil et à ce que d'autres ont fait, nous savons que c'est beaucoup plus établi au Canada que nous le pensions il y a trois ans.

Lorsque nous regardons à l'échelle du Canada, nous savons que les priorités dans les Maritimes ne seront pas les mêmes que celles de la Colombie-Britannique et qu'il n'y en a pas présentement en Alberta, dans les territoires ou au Yukon. Pour pouvoir établir la liste des espèces prioritaires à l'échelle nationale, il faut connaître les priorités des différentes régions, car elles varient d'une région à l'autre. Notre conseil est d'avis qu'il est difficile d'établir des priorités pour des espèces qui sont déjà au pays, car la géographie varie tellement d'un endroit à l'autre.

À notre avis, il faut se concentrer sur la prévention, la détection précoce et l'intervention rapide, ce qui vient appuyer la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes. Les priorités doivent être établies à l'échelle locale et régionale pour les espèces une fois qu'elles sont là. Toutefois, il est essentiel de fermer les frontières et de chercher comment empêcher des espèces exotiques d'entrer. Axer les efforts sur la prévention fera certainement une différence. Une fois que les espèces sont entrées au pays, si nous les trouvons et réagissons très rapidement, nous sauverons l'environnement et économiserons de l'argent.

L'une des façons de faire consiste à cibler les espèces les plus dangereuses qui ne se trouvent pas au Canada, et à apprendre comment nous pouvons les empêcher de s'établir. Par exemple, il y a différentes façons de faire participer les citoyens. Divers ministères pourraient signaler des plantes ou des espèces lorsqu'elles entrent et agir rapidement. Tous les organismes fédéraux pourraient jouer un rôle.

• (1115)

L'une des diapositives que vous voyez représente un réseau d'observateurs, quelque chose que l'on réclamait pour l'ensemble du pays. Il s'agit de mobiliser des citoyens sur le terrain, que ce soit en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve ou au Yukon, pour surveiller les espèces envahissantes et signaler leur première apparition. Si nous pouvions avoir beaucoup plus de citoyens et de groupes qui travailleraient ensemble, nous aurions de plus grandes chances de savoir ce qui se trouve dans le paysage.

J'en ai parlé un peu plus tôt, mais je le répète, le pourcentage des terres fédérales varie d'une province à l'autre. Ces terres sont souvent considérées comme des lits de germination ou des points d'origine de la propagation des espèces envahissantes vers les terres avoisinantes. Il est donc essentiel, lorsque les espèces traversent les limites administratives, que les terres gérées par le gouvernement fédéral, y compris les terres de réserve — et nous savons qu'il y a un débat en cours visant à déterminer à qui elles appartiennent — fassent l'objet d'une gestion puisque des espèces envahissantes s'y seront déjà développées. Parfois ces terres abritent des espèces en péril, or, les espèces envahissantes sont une menace pour les espèces en péril. Rappelons que les seuls organismes responsables de ces terres sont des organismes fédéraux. Nous sommes donc en faveur d'une telle mesure.

Il est intéressant de noter que tout un éventail d'organismes fédéraux s'occupent de la question des espèces envahissantes qui touche un certain nombre de facteurs économiques, environnementaux et sociaux. Par le passé, Environnement Canada a joué un rôle de coordination et notre conseil demande que ce rôle soit encore plus important et plus coordonné. Les rôles que doivent jouer Environnement Canada et Parcs Canada étaient l'un des premiers points que vous avez soulevés. Notre conseil estime que la priorité devrait être accordée au rôle de coordination au Canada.

Autre chose qui nous semble essentielle: si Environnement Canada est au premier plan de la coordination et s'il y a un processus interministériel ou autre dans le cadre duquel les organismes fédéraux traiteraient ensemble de la question des espèces envahissantes, il y aurait alors toute une série d'autres partenaires à travers le pays. Aucun organisme ne peut attaquer tout seul ce problème. Il faut mobiliser provinces et territoires de tout le pays car ce sont eux qui connaissent le mieux les données particulières à ces terres.

Des conseils sur les espèces envahissantes existent ou sont en cours de création — je crois qu'il y a actuellement deux conseils sur les plantes — pour tout le pays. Le Nunavut est le seul endroit qui pourrait ne pas en avoir, mais des discussions se poursuivent à ce sujet. Les gouvernements participent aux conseils sur les espèces envahissantes qui existent au Canada car ils peuvent vraiment aider à diffuser ces connaissances et ces informations aux citoyens.

En conclusion, nous pensons que les listes des plantes et des insectes sont importantes au Canada. Elles sont plus importantes dans certaines régions que dans d'autres, mais elles ne soulignent pas le rôle capital de la prévention et de l'intervention rapide. La plupart des listes sont bien établies. La berce du Caucase, pour parler de

plantes, a été probablement l'espèce la plus délicate sur le plan politique au pays durant ces trois dernières années. La SRC lui a consacré deux émissions radiophoniques à l'échelon national. Je ne sais pas avec combien de personnes nous avons eu affaire, des parents dont les enfants étaient hospitalisés à cause de la berce du Caucase. Cette plante a une dimension très politique, même si elle n'a peut-être pas le plus important effet sur le plan environnemental au Canada.

Il s'agit de trouver le juste équilibre de gestion entre la politique et les besoins sur le plan de l'environnement. Notre conseil estime que les gestionnaires de terres et les gouvernements provinciaux et territoriaux doivent collaborer pour trouver un tel mode de gestion dans notre pays. Mais pour que l'approche soit coordonnée, il est essentiel de fermer les frontières du pays ou de résoudre le problème et gérer les espèces sur les terres fédérales. Nous savons tous que même si nous pouvons tous avoir des limites administratives qui séparent la Colombie-Britannique de l'Alberta, par exemple, que ces limites n'arrêtent pas la propagation des espèces envahissantes. Par conséquent, notre conseil ne cesse de souligner qu'il faut améliorer la collaboration. Nous croyons fermement qu'il faut absolument travailler ensemble pour changer les choses. Depuis la semaine dernière, notre conseil s'appête à passer du statut de conseil sur les plantes à celui de conseil sur les espèces pour une raison particulière; et cette raison particulière est la prévention.

Peu importe que les gens en provenance des États-Unis apportent avec leurs bateaux des moules zébrées, des spartines ou des myriophylles au Canada. Ce que nous voulons, c'est que les bateaux des gens qui entrent au Canada ne contiennent aucune espèce envahissante. Ce qui va principalement changer au niveau de la prévention et des vérifications faites à la frontière et que nous préparons avec les agences fédérales et provinciales, c'est le comportement et la collaboration — que ce soit pour des plantes ou des espèces. C'est pour cette raison que la semaine prochaine notre organisation rejoindra la famille nationale des conseils sur les espèces.

• (1120)

Merci pour votre temps.

Le président: Merci beaucoup.

C'est au tour de la Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario, puis la représentante de Ontario Invasive Plant Council sera prête à répondre aux questions.

Monsieur Terry Quinney, vous disposez de 10 minutes au maximum.

M. Terry Quinney (directeur provincial, Service des pêches et de la faune, Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario): Bonjour, mesdames et messieurs.

Je m'appelle Terry Quinney, je suis le directeur provincial du Service des pêches et de la faune à la Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario. Je suis accompagné de Rachel Gagnon. Rachel est coordinatrice des programmes de Ontario Invasive Plant Council qui fonctionne sous l'ombrelle de la Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario.

Tout d'abord, Je vous remercie de nous avoir invités à parler du sujet important des efforts que déploie le Canada pour contrôler les espèces terrestres envahissantes dangereuses. Je fais cet exposé au nom du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, du Programme de sensibilisation aux espèces envahissantes établi en partenariat en 1992 par la Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario, et au nom de Ontario Invasive Plant Council qui comme je l'ai dit fonctionne sous l'ombrelle de la FPCO. Pour en savoir plus, veuillez consulter les sites www.invasivespecies.com et www.ontarioinvasiveplants.ca.

L'environnement et les écosystèmes améliorent considérablement la qualité de vie et la prospérité des Canadiens. Par exemple, environ trois millions de Canadiens vont à la pêche chaque année, et, selon les statistiques fédérales, la pêche sportive injecte chaque année dans l'économie canadienne plus de sept milliards de dollars. Un million de citoyens s'adonnent à la chasse, ce qui ajoute plus de trois milliards à notre économie chaque année. En raison de ces activités, le Canada reçoit donc plus de 10 milliards de dollars en avantages économiques dont profitent surtout les collectivités rurales et du Nord.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les administrations municipales se doivent donc de favoriser cet apport, et non de lui faire obstacle ou de le réduire.

L'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes dangereuses au Canada nuit à l'environnement, à l'économie et à notre société. Le danger s'accroît à un taux alarmant. Les espèces déjà arrivées se multiplient et il faut les gérer et les contrôler en disposant de peu de ressources. De nouvelles espèces continuent d'arriver en raison du manque de prévention et de détection. Il a été indiqué dans l'exposé précédent que le coût annuel de la présence de seulement 16 espèces allogènes se situerait entre 13 et 34 milliards de dollars pour l'économie canadienne.

En collaboration avec ses partenaires, le gouvernement du Canada tente de faire face à la menace des espèces envahissantes en élaborant des stratégies, des cadres, des recommandations et des plans d'action tels que la Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes élaborée par Environnement Canada en 2004. On y a déjà fait référence ce matin.

Ajoutons le Plan d'action pour les plantes terrestres et les phytoravageurs étrangers envahissants dressé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments en 2008; *Planifier un avenir durable - Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada*, document rédigé par Environnement Canada en 2010, et le Cadre de travail contre les plantes envahissantes de 2011 de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Ce ne sont là que quelques exemples de documents, de cadres de travail et de plans d'action stratégiques formulés par le gouvernement fédéral ces dernières années.

Il nous semble apparent qu'en rédigeant ces documents, le gouvernement fédéral a décrit et compris les étapes nécessaires pour trouver une méthode efficace de contrôle des espèces envahissantes, soit la prévention, la détection précoce, l'intervention rapide et la gestion des espèces établies et en voie de propagation. Ces éléments constituent les principaux thèmes soulevés ce matin dans les exposés.

La FPCO reconnaît depuis longtemps que ces espèces envahissantes constituent une menace et a donc établi, il y a près de 20 ans, le Programme de sensibilisation aux espèces envahissantes en partenariat avec le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. Ce programme cherche à informer directement les citoyens des

problèmes liés à la présence des espèces envahissantes et à les mobiliser pour prévenir l'introduction de nouvelles espèces en Ontario et contrôler la propagation de celles qui s'y trouvent déjà.

●(1125)

L'OFAH a contribué à fonder en 2007 l'Ontario Invasive Plant Council, l'OIPC, organisme dont elle est actuellement l'hôte. L'OIPC est la coalition d'établissements gouvernementaux, non gouvernementaux, autochtones et universitaires travaillant ensemble pour contrer la menace croissante que représente la présence d'espèces végétales exotiques envahissantes en Ontario.

Le Programme de sensibilisation aux espèces envahissantes et l'OIPC font en sorte que les objectifs et les approches de chaque programme respectent les objectifs énoncés dans la stratégie et le plan d'action nationaux du Canada dont j'ai parlé un peu plus tôt.

La prévention de l'introduction et de la propagation d'espèces envahissantes est l'un des objectifs de la Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes. L'OFAH et l'OIPC se sont activement engagés à favoriser la prévention en éduquant et en sensibilisant le public. Beaucoup de nos programmes portent sur la façon dont sont introduites ces espèces.

La stratégie dont je viens de parler fait état d'environ neuf types de menaces, et les deux programmes que nous parrainons et dont j'ai déjà parlé s'attaquent à certaines d'entre elles. Nous tentons à l'heure actuelle d'élargir notre approche de sensibilisation et d'éducation sur les espèces terrestres. Nous nous concentrerons sur les méthodes d'introduction comme l'horticulture plutôt que de procéder espèce par espèce. En nous concentrant sur une méthode d'introduction, nous pouvons prévenir l'introduction et la propagation de multiples espèces introduites de cette manière, ce qui est plus économique que de procéder espèce par espèce.

De plus, l'un des autres objectifs de la Stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes est la détection précoce et l'intervention rapide. Le Programme de sensibilisation aux espèces envahissantes et l'OIPC se sont activement engagés à lancer des initiatives de surveillance et de détection rapide. Nous voudrions établir un protocole de coordination et de collaboration dans le cadre duquel les organisations se partageraient une base de données nationale où elles verseraient les données sur les plantes envahissantes et signaleraient leur arrivée au pays. Cela permettrait aux organisations et à certaines personnes ayant les compétences nécessaires de fournir des données et d'indiquer où poussent les végétaux en question. L'OFAH et l'OIPC ont fondé un système de repérage des espèces envahissantes et en font la promotion. C'est un outil Internet destiné aux profanes et aux spécialistes, qui peuvent ainsi signaler la présence de ces espèces et obtenir l'information dont ils ont besoin à ce sujet.

Le Programme de sensibilisation aux espèces envahissantes reçoit du Programme de partenariat sur les espèces exotiques envahissantes d'Environnement Canada les subventions dont il a besoin pour créer un réseau de détection précoce. Ce projet cherche, en collaboration avec des organismes comme l'OIPC, à mettre sur pied un réseau de bénévoles des secteurs public et privé qui surveilleront sur le terrain l'introduction d'espèces envahissantes le long des voies d'entrées habituelles.

Des préposés du Programme de sensibilisation aux espèces envahissantes répondent aux appels sur la ligne sans frais sur les espèces envahissantes. Cette ligne permet aux citoyens d'appeler et de signaler la présence d'espèces envahissantes en Ontario. De plus, l'OIPC collabore avec le National Invasive Species Council afin de créer un réseau national d'observateurs. Le programme de l'OIPC parrainé par l'OFAH et le Programme de sensibilisation aux espèces envahissantes ont mis sur pied un réseau, encore en pleine évolution, d'inspecteurs des mauvaises herbes et de bénévoles les aidant à exécuter ces programmes.

Nous sommes en train de créer un réseau actif et efficace de surveillance et de partage de l'information permettant de repérer les espèces fraîchement introduites et particulièrement dangereuses.

• (1130)

Ces programmes ont pour but ultime de détecter les envahisseurs dès que possible, afin d'aider les organismes gouvernementaux responsables à réagir sans délai. Bien que ce soit la détection précoce et l'intervention rapide qui sont considérées comme les principaux objectifs de la stratégie nationale, nous croyons qu'il faudrait consacrer plus d'énergie à la création et à la mise en oeuvre de plans d'intervention rapide.

Le président: Monsieur Quinney, votre temps est malheureusement écoulé. Vous l'avez même, en fait, un peu dépassé, mais nous attendrons la suite dans vos réponses.

Nous allons maintenant passer aux questions.

Nous commencerons par vous, monsieur Sopuck. Vous avez sept minutes.

M. Robert Sopuck (Dauphin—Swan River—Marquette, PCC): Merci beaucoup.

J'ai trouvé les exposés très intéressants.

Mes premières questions seront pour M. Quinney.

Je vais d'abord faire un commentaire. Je suis vraiment enchanté de voir la Fédération des pêcheurs et des chasseurs de l'Ontario témoigner devant le comité, et j'aimerais que la communauté des pêcheurs et des chasseurs nous communique plus souvent son expertise.

Monsieur Quinney, non seulement je suis heureux de votre exposé aujourd'hui, mais j'aimerais que vos collègues de la communauté et vous preniez part à nos délibérations plus souvent.

En parlant des espèces envahissantes, vous avez pris la peine de préciser les espèces envahissantes dangereuses. Est-ce que cela veut dire que vous faites une distinction entre les espèces envahissantes dangereuses et celles qui sont sans danger ou bénéfiques?

M. Terry Quinney: Non, mais je vous remercie de poser la question.

Nous aimerions souligner que nous sommes très conscients que les gouvernements — tant locaux, provinciaux que fédéral — disposent de ressources limitées pour financer divers programmes tous plus utiles les uns que les autres. Les gouvernements doivent, bien sûr, établir les priorités. Comme le gouvernement fédéral a déjà mis en place un cadre solide, nous espérons avoir réussi à pointer du doigt dans notre exposé quelques secteurs où il serait utile d'investir davantage pour maintenir les multiples avantages que nous en retirons et que je vous ai cités.

• (1135)

M. Robert Sopuck: En ce qui concerne les espèces envahissantes comme telles, je pense notamment à la luzerne. Il s'agit d'une espèce

étrangère qui a été introduite par l'homme. J'imagine qu'elle n'est pas considérée comme une espèce envahissante dangereuse.

M. Terry Quinney: Il ne s'agit pas d'une espèce envahissante. C'est une espèce étrangère, mais elle n'est pas nuisible pour la population ou la société.

M. Robert Sopuck: Je pense qu'il est important, encore une fois, de faire ces distinctions, parce que nous avons tendance à généraliser. Je ne dis pas que c'est ce que vous avez fait, mais je dis que de manière générale, on a tendance à accoler automatiquement l'étiquette nuisible à toutes les espèces étrangères.

Je suis heureux de vous entendre dire essentiellement que l'intégrité écologique est ce qui compte réellement.

M. Terry Quinney: Oui, et encore une fois, je vous remercie de la question, car nous avons des exemples de niches écologiques qui, pour une raison ou une autre, se sont ouvertes. Il est alors tout à fait logique de penser à les combler.

M. Robert Sopuck: L'introduction du saumon du Pacifique dans les Grands Lacs en fait sans doute partie.

M. Terry Quinney: C'est assurément une situation gagnante à tous points de vue, tant pour l'environnement que pour la société.

M. Robert Sopuck: Monsieur Quinney, devons-nous également inclure les espèces indigènes qui ont étendu leur territoire en raison de l'activité humaine? Je vais m'éloigner un peu du règne végétal pour parler de divers types d'animaux — les mouffettes, les renards, les ratons laveurs, les opossums, etc. — qui ont étendu leur territoire et ont causé beaucoup de torts à la population de reptiles et d'amphibiens, notamment dans le sud de l'Ontario. Ce sont des espèces indigènes, mais qui se trouvent maintenant loin de leur territoire traditionnel. Devrait-on contrôler ces espèces?

M. Terry Quinney: Oui, et au fait, Environnement Canada n'a pas encore terminé son plan d'action sur les espèces animales terrestres envahissantes. Le gouvernement fédéral a produit divers documents très intéressants, des documents d'orientation, mais nous n'avons pas encore terminé.

M. Robert Sopuck: Lorsque l'humain perturbe un milieu, je crois que nous avons la responsabilité, en tant qu'espèce, de prendre les devants pour rétablir l'intégrité écologique.

Madame Wallin, j'ai seulement quelques questions pour vous. Est-ce que les problèmes liés aux espèces envahissantes touchent davantage les milieux perturbés que les milieux naturels indigènes?

Mme Gail Wallin: C'est une question d'ordre général. Je dirais que la propagation est plus rapide dans les milieux perturbés. C'est un problème important en Colombie-Britannique après la saison des feux. Mais ce n'est pas un problème qui se limite aux milieux perturbés. Certaines espèces peuvent envahir des écosystèmes sains si elles sont très agressives.

M. Robert Sopuck: Pourriez-vous nous donner quelques exemples d'espèces qui ont envahi un écosystème naturel non perturbé?

Mme Gail Wallin: Un écosystème non perturbé... Les deux exemples auxquels je pensais se trouvaient dans un paysage perturbé, mais par l'agriculture. Dans un paysage agricole, une espèce comme la grande marguerite, qui est pancanadienne, peut infester un champ de foin ou un pâturage considéré comme en bon état au point où ces parcours seront délaissés par les bovins. Il y a aussi l'épervière orangée ou les plantes de sa famille. Elles sont très envahissantes et elles n'ont pas besoin de terres perturbées.

M. Robert Sopuck: Je vis à proximité du parc national du Mont-Riding, ce qui me permet, d'une manière particulière, de comparer un paysage naturel et un paysage agricole. On observe, entre autres, que le paysage agricole est envahi par un plus grand nombre d'espèces et de mauvaises herbes que le parc national. Le contraste est tout à fait saisissant.

Je pense, madame Wallin, en ce qui concerne l'organisme dont vous recommandez la participation, qu'Agriculture Canada pourrait être plus efficace qu'Environnement Canada, vu les problèmes que posent les végétaux envahissants dans les paysages agricoles. Et, encore une fois, on trouve dans la Prairie canadienne de vastes terrains gérés par Agriculture Canada, les pâturages communautaires de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies.

Voyez-vous un rôle important pour Agriculture Canada dans la résolution de ce problème?

Mme Gail Wallin: Il existe absolument un rôle important pour Agriculture Canada et les ministères provinciaux de l'agriculture, mais ce n'est pas du tout celui de coordination générale. Les lois les plus anciennes en vigueur au Canada sont celles qui concernent les mauvaises herbes, dans chaque province. Traditionnellement, le problème des mauvaises herbes semblait se poser en agriculture, mais ces plantes posent un problème de taille à la biodiversité, aux parcs aussi.

Vu le nombre si élevé d'organismes concernés, il est logique, pour la gestion de l'environnement, la biodiversité, la santé des écosystèmes, qu'Environnement Canada tienne le premier rôle. Les autres organismes doivent s'engager totalement. Mais en privilégiant le secteur agricole, on écarte la plus grande partie de la Colombie-Britannique.

Autre exemple, que vous avez demandé à connaître, de plante qui envahit les écosystèmes, le genêt à balais, qui infeste les écosystèmes naturels et qui étouffe beaucoup de cultures forestières. Donc, certainement, on ne voit pas le ministère de l'Agriculture aux commandes dans l'Ouest.

● (1140)

M. Robert Sopuck: Je vois.

Le président: Votre temps est écoulé.

Madame St-Denis, vous disposez de sept minutes.

[Français]

Mme Lise St-Denis (Saint-Maurice—Champlain, NPD): Je vais vous parler de la participation du public. Ma question s'adresse à la fois à Mme Wallin et à M. Quinney.

Croyez-vous qu'il soit possible d'établir un partenariat entre votre fédération et le gouvernement fédéral relativement à la sensibilisation du public en général?

Madame Wallin, vous parlez beaucoup de la nécessité de faire de la prévention et d'adopter une approche proactive, mais de quelle façon cette sensibilisation met-elle le public à contribution?

[Traduction]

Mme Gail Wallin: Merci.

Le public a absolument un rôle, il le faut. Tous les conseils constitués d'un bout à l'autre du pays comportent diverses commissions. Elles ne peuvent pas être uniquement gouvernementales.

En Colombie-Britannique, par exemple, notre commission est constituée de représentants fédéraux, provinciaux et autochtones ainsi que de toute une gamme de groupes de citoyens, de groupes s'occupant de gérance ou d'intendance, etc. Ils participent tous à notre travail. La province et le gouvernement fédéral, en Colombie-Britannique et dans d'autres provinces, affirment la nécessité d'une participation du public. Le public a donc un rôle de premier plan. C'est lui qui peut faire beaucoup plus. La jeunesse est partie prenante, et il faut pouvoir travailler avec elle pour rejoindre les parents. Nous savons ce qui se passe. Voilà les principales réponses.

J'espère que j'ai bien répondu à votre question.

M. Terry Quinney: Immédiatement avant de céder la parole à Mme Gagnon, je vous réponds oui.

En outre, nous sommes encouragés par le fait que les ministères fédéraux, notamment Environnement Canada, et d'autres, comme Pêches et Océans, participent déjà à des partenariats avec des organismes tels que la Fédération des pêcheurs et chasseurs de l'Ontario, qui peuvent mobiliser directement le public pour contribuer à l'effort collectif de lutte contre les espèces envahissantes.

Mme Rachel Gagnon (coordonnatrice, Ontario Invasive Plant Council): J'ajouterai simplement ceci: nos campagnes ciblent presque tout le temps les bénévoles, par exemple les vacanciers, les groupes d'horticulteurs. Il semblent nos interlocuteurs privilégiés. C'est donc eux qui nous aident à diffuser notre message et à découvrir à notre place les espèces sur le terrain.

[Français]

Mme Lise St-Denis: Monsieur Quinney, votre fédération regroupe des membres individuels ainsi que des clubs de pêche et de chasse. La sensibilisation concernant les effets nocifs reliés aux espèces envahissantes est-elle plus ou moins difficile, selon la clientèle visée?

[Traduction]

M. Terry Quinney: Excellente question.

Vous seriez étonnée, tout comme nous l'avons nous-même été, de l'accueil que le public, y compris les pêcheurs et les chasseurs, réservent aux programmes que nous offrons depuis, dans un cas, près de 20 ans. Leur réaction à ces menaces est enthousiaste. Si, par exemple, ils apprennent qu'ils peuvent contribuer accidentellement au problème, ils sont parmi les premiers à vouloir modifier leurs comportements, ce qui, comme vous l'avez entendu, est si important.

[Français]

Mme Lise St-Denis: Êtes-vous en mesure de décrire les effets qu'ont les espèces envahissantes sur les activités de piégeage au Canada?

[Traduction]

M. Terry Quinney: Merci beaucoup.

De toute évidence, le piégeage dépend d'une faune en bonne santé — des mammifères à fourrure, en l'occurrence. Donc tout ce qui peut nuire non seulement à ces animaux tels que le castor ou la martre d'Amérique, mais, aussi, à leur habitat vital, lui est nuisible et, en conséquence, diminue ses rendements, prévient l'atteinte de ses quotas. Le piégeage reste une activité traditionnelle et économique très précieuse au Canada, et, dans des régions bien précises, des espèces envahissantes nuisent tout à fait à cette industrie.

Merci.

● (1145)

[Français]

Mme Lise St-Denis: Ma question s'adresse aux trois témoins.

Vous avez beaucoup parlé de ce que devrait faire le gouvernement fédéral. Que pensez-vous des mesures de ce dernier visant l'éradication des espèces envahissantes au Canada?

Madame Wallin.

[Traduction]

Mme Gail Wallin: Merci.

Je pense qu'on peut faire davantage. Ces quelques dernières années, on a commencé à renforcer les règlements, particulièrement en ce qui concerne les frontières ainsi que l'importation et l'exportation. Nous avons l'occasion de faire beaucoup plus dans ce domaine. Pour maintenir ces espèces à l'extérieur du Canada, je pense que le gouvernement fédéral a vraiment un rôle de premier plan ainsi que dans le contrôle des importations et des exportations — je veux dire leur expédition —, la surveillance de l'importation de nombreux produits différents et de leur mode d'arrivée au pays.

Donc il y a plus de travail à faire, pour rendre les règlements plus contraignants, plus limpides et la surveillance plus manifeste.

M. Owen Vanstone: Je dirais que nous aimerions qu'existe une sorte de réseau, de tribune, pour faire connaître à la grandeur du pays les problèmes qui surviennent dans différentes régions. Nous sommes satisfaits de ce qui est fait.

Dans le secteur agricole, nous collaborons beaucoup avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments. Peut-être qu'une grande partie de ce travail concerne des insectes plutôt que des mauvaises herbes, mais je pense qu'on peut amplifier le rôle. Je pense que votre question ne concernait pas tant ce que nous pouvons faire que notre opinion sur ce qui s'est fait? Nous tenons à exprimer nos remerciements pour toute la participation qui a actuellement lieu.

M. Terry Quinney: Je tiens simplement à ajouter ceci. J'espère que nous avons réussi à montrer que beaucoup d'initiatives favorables ont lieu d'un bout à l'autre du pays. Les partenariats, bien sûr, font partie de ces exemples de réussite. Si, d'après nous, quelque chose manque actuellement, ce serait, par exemple, l'argent fédéral pour complètement mettre en oeuvre les plans d'orientation stratégique. Si le gouvernement fédéral y consacrait davantage d'argent, ce serait des plus utiles.

Le président: Merci beaucoup. Votre temps est écoulé.

Passons à M. Woodworth, qui dispose de sept minutes.

M. Stephen Woodworth (Kitchener-Centre, PCC): Merci beaucoup.

Je remercie les témoins d'être ici.

Je tiens à dire tout de suite que sept minutes ou même l'heure ou les deux dont nous disposons, c'est à peine suffisant pour effleurer le sujet, et j'en suis douloureusement conscient.

J'aimerais examiner un peu la question de la prévention, la prévention de l'introduction accidentelle d'espèces. Par exemple, je prends un cas qui peut concerner la Colombie-Britannique et qui a attiré mon attention: la rouille vésiculeuse du pin blanc. Je pose directement la question à Mme Wallin. Vous hochez la tête. Suis-je en droit de supposer que vous connaissez bien le problème?

Mme Gail Wallin: Je connais cette maladie, mais pas autant, je le crains, que vous ne le souhaiteriez. Cependant, allez-y.

M. Stephen Woodworth: On nous dit qu'elle contribue à la destruction des peuplements de pins blancs, une espèce importante des écosystèmes forestiers alpins. Je ne parviens pas à m'imaginer comment cette maladie aurait été introduite au Canada si elle n'était pas indigène. Je suppose que ç'a dû être accidentel.

Comment une telle chose a pu se produire? Qu'est-ce qu'on aurait pu faire pour l'éviter?

Mme Gail Wallin: J'ignore d'abord comment, exactement, elle a été introduite. Je sais que nous avons fait beaucoup de recherche et obtenu une variété qui lui est plus résistante. Je ne connais pas les détails de l'introduction de la maladie. Je sais qu'un certain nombre de maladies ou de nuisibles des arbres sont introduits accidentellement, souvent à la faveur de l'importation d'arbres ou de palettes.

L'industrie des palettes est un facteur important de l'introduction de nématodes ou de champignons microscopiques. C'est pour éviter cela que, dans l'industrie forestière — et je parle en connaissance de cause, parce que j'ai fréquenté le monde de la forêt au cours d'une autre période de ma vie — beaucoup plus de protocoles phytosanitaires visent l'importation de produits emballés dans le bois ou livrés sur palettes de bois. Voilà qui explique les introductions accidentelles, mais la plupart ne le sont pas, elles sont délibérées.

● (1150)

M. Stephen Woodworth: Sur cette note, je m'adresse à M. Vanstone, dont l'industrie importe des végétaux, entre autres choses, je suppose. Vous avez mentionné que vous vous occupez un peu des insectes.

Pouvez-vous me dire si vous connaissez les procédures à suivre dans votre industrie pour introduire une nouvelle espèce végétale au Canada? Savez-vous comment elles fonctionnent et pouvez-vous les décrire?

M. Owen Vanstone: Oui. Notre société ne se consacre pas activement à ce genre d'activité. Je ne l'ai pas fait souvent, mais je suis intervenu dans le processus. Mais avant, est-ce que je pourrais rapidement répondre à votre question antérieure, sur les mécanismes de l'introduction des maladies?

Les rouilles, notamment, ont des hôtes intermédiaires qui les mettent en contact avec leur hôte principal. Je ne connais pas tellement celle du pin, mais la rouille de la tige du blé a pour vecteur *Berberis thunbergii*, un arbuste ornemental que nous cultivons, qui est traditionnellement son hôte intermédiaire. Il ne manifeste aucun symptôme, mais la maladie peut se répandre dans la nature et se transmettre à une culture ou à une forêt.

M. Stephen Woodworth: Si vous me permettez de poursuivre dans cette veine, parce que, au fond, c'est la même question, si on envisage d'importer un tel végétal, quels processus actuellement en place préviennent son infection par une telle maladie ou un phylo... un organisme quelconque?

M. Owen Vanstone: Cela n'arrive pas avec *Berberis* la plante que j'ai mentionnée. Une fois qu'on sait que l'espèce peut servir d'hôte intermédiaire, elle n'entre plus au Canada. Cette plante, notamment, a été un peu un projet à moi, parce qu'il en existe de nouvelles variétés génétiques qui se sont révélées ne pas être des hôtes. Mais l'ACIA ne veut plus en entendre parler, ne voulant plus prendre de risque de cette ampleur.

Ainsi en est-il de toute nouvelle espèce: elle est soumise à une analyse des risques d'introduction de nuisibles et...

M. Stephen Woodworth: Par l'ACIA?

M. Owen Vanstone: Oui. En partie aussi par l'USDA. Les deux organismes collaborent entre eux, pour que, en Amérique du Nord, il y ait un peu plus de liberté.

Bien sûr, pour quelque chose qui vient d'un autre continent, il faut effectuer beaucoup de travail, ce que, souvent, on omet de faire, à cause des coûts énormes. C'est un long processus.

M. Stephen Woodworth: Je suppose qu'on serait tenu d'obtenir un permis d'importer pour introduire une espèce végétale exotique et que sa délivrance serait décidée par l'ACIA. Est-ce ainsi, en gros, que ça se passe?

M. Owen Vanstone: Souvent, on ne peut même pas faire la demande si l'espèce ne figure pas sur sa liste. Il faut demander des permis d'importation pour une large gamme de végétaux qui ont eu des effets sur des environnements locaux. L'ACIA n'accordera pas les permis dans certaines régions du pays.

M. Stephen Woodworth: Madame Wallin, est-ce que votre organisme bénéficie de la collaboration de l'ACIA pour ce genre de questions?

Mme Gail Wallin: Notre organisme ne possède aucun pouvoir, mais nous servons de trait d'union. L'ACIA fait partie de notre conseil d'administration. Sur les importations, par exemple, nous collaborons avec l'industrie horticole sur la façon de réduire l'introduction d'espèces végétales et animales envahissantes.

M. Stephen Woodworth: Est-ce que votre organisme a des recommandations précises concernant le genre de règlements dont vous avez parlé il y a quelques minutes pour limiter l'importation et l'exportation d'espèces exotiques envahissantes?

Mme Gail Wallin: Nous commençons à fournir notre collaboration à ce sujet, mais les gros problèmes font suite à des importations de semences, souvent de façon accidentelle, parce que certains matériaux de bourrage renferment des graines, et à des importations de plantes envahissantes qui ne figurent pas encore sur une liste établie en vertu d'une loi ou quelque chose comme ça. C'est un problème que nous cherchons à résoudre avec l'industrie horticole de la province.

M. Stephen Woodworth: D'après vous, l'établissement d'une liste des espèces exotiques envahissantes serait un plus.

Mme Gail Wallin: Oui, mais elle doit avoir une portée régionale. Les plantes qui figurent sur la liste de la Colombie-Britannique diffèrent totalement de celles qui menacent l'Alberta.

M. Stephen Woodworth: D'après ce que disait M. Vanstone, l'ACIA semblerait posséder déjà une liste. Êtes-vous au courant?

● (1155)

Mme Gail Wallin: Oui, mais ce n'est pas le genre de liste des importations qui répond aux besoins partout au Canada. Elle est trop générale. L'ACIA s'en sert, mais elle varie tellement en ce qui concerne les semences et les plantes. L'industrie horticole de la Colombie-Britannique envoie bien sûr ses produits en Ontario et à Terre-Neuve et vice versa. L'information à ce sujet n'a pas encore été établie dans une bonne relation de collaboration. Ce n'est pas toutes les sociétés ou producteurs ou commerçants, etc., qui comprennent ce qui est considéré comme envahissant en Colombie-Britannique. Donc rien encore ne protège cette province contre l'arrivée accidentelle d'une espèce envahissante.

Le président: Votre temps est écoulé. Merci beaucoup.

Madame Duncan, vous disposez de sept minutes.

Mme Kirsty Duncan (Etobicoke-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à vous tous. Nous sommes très reconnaissants des compétences dont vous nous faites profiter.

Comme vous, je suis intéressée à la prévention. Je m'étonne que, aujourd'hui, il n'ait pas encore été question de changement climatique. D'après le Programme mondial sur les espèces envahissantes, financé par la Banque mondiale, dans un monde plus chaud, la météo plus extrême et les concentrations plus élevées de gaz carbonique donneront l'avantage à certaines espèces, aux dépens d'écosystèmes marins et terrestres qui seront dévastés. Nous savons que les espèces qui ont déjà envahi l'Amérique du Nord sont susceptibles de trouver de nouveaux habitats convenables à envahir, ce qui leur permettra d'agrandir leur aire d'extension. En outre, les habitats convenables du Canada et les régions d'où viennent ces espèces risquent davantage de correspondre entre eux. On risque donc d'être envahi par de nouvelles espèces exotiques, tandis que les concentrations de gaz carbonique risquent de favoriser certaines espèces, indépendamment du réchauffement.

Madame Wallin, pourriez-vous nous dire quelles seraient les répercussions économiques possibles d'un changement climatique sur les espèces envahissantes, étant bien sûr entendu que vous ne savez pas desquelles il s'agit?

Mme Gail Wallin: Je ne peux pas parler des répercussions économiques des changements climatiques. Notre conseil a constaté que les changements climatiques permettent à des espèces... Même en horticulture, on regroupe les zones de culture dans l'Est. La même tendance s'observera pour les écosystèmes naturels et les plantes envahissantes. Par conséquent, la capacité des plantes envahissantes de proliférer plus rapidement...

Je viens d'une localité de l'arrière-pays. L'hiver, il y fait moins 30. Le lierre et la berce du Caucase n'y poussent pas, mais dans 20 ans, il y a de fortes chances que ces plantes puissent s'y multiplier. La prévention devient donc d'autant plus importante que les plantes envahissantes du Sud de la province peuvent maintenant facilement... Les températures pourraient s'élever à un niveau susceptible de permettre aux plantes envahissantes agressives de proliférer dans ma région.

La rigueur de nos hivers n'est pas propice à bien des espèces. C'est pourquoi à peine 12 ou 15 espèces figurent sur la liste des plantes envahissantes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Dans la foulée du relèvement des températures et des changements climatiques, davantage d'espèces envahissantes risquent d'avoir un impact environnemental qui entraînera des répercussions économiques sur l'habitat de la faune, comme vous l'avez évoqué.

Je voudrais aborder un autre aspect sur les répercussions des plantes envahissantes: la séquestration du carbone, qui revêt une importance cruciale au Canada et en Colombie-Britannique. La recherche a débouché sur une constatation importante: les écosystèmes sains, les pâturages sains notamment, séquestrent davantage de carbone que les endroits où pousse rapidement la centaurée entre autres. Les recherches américaines vont dans le même sens. Déjà qu'elles ont l'avantage d'être agressives et de proliférer rapidement avec ou sans l'aide de l'homme, les plantes envahissantes feraient augmenter le coût des changements climatiques et même de la séquestration du carbone. Tout cela risque davantage d'exacerber le problème que de l'atténuer.

Mme Kirsty Duncan: Merci, madame Wallin.

Vous avez déjà répondu à ma seconde question.

Mme Gail Wallin: Oh! Je m'excuse.

Mme Kirsty Duncan: Je vous en prie. C'est très bien.

Savez-vous si l'examen de la stratégie nationale sur les espèces exotiques envahissantes a porté notamment sur l'adaptation et les répercussions des changements climatiques, examen qui, je crois, a eu lieu en 2009? C'était une des recommandations qui avaient été formulées.

Mme Gail Wallin: Les représentants d'Environnement Canada m'ont dit qu'on en a tenu compte. C'est en fait une question de résilience des écosystèmes et de diversité. Tel écosystème est-il résilient en 2011? Tel autre le sera-t-il en 2020? C'est difficile de planifier les répercussions des changements climatiques, mais si la stratégie tenait compte de la résilience des écosystèmes, nous favoriserions alors leur assainissement.

Mme Kirsty Duncan: Très bien.

Le gouvernement fédéral a-t-il tenu compte des changements climatiques dans son évaluation des risques posés par les espèces envahissantes? Sinon, devrait-il en tenir compte?

•(1200)

Mme Gail Wallin: J'ignore ce dont l'ACIA a tenu compte précisément dans son évaluation des risques. Je pense qu'on prend cela en considération lorsqu'on examine les tendances mondiales. C'est ce que je présume, mais ma réponse ne repose pas sur les faits.

Mme Kirsty Duncan: Souhaiteriez-vous qu'on tienne compte des changements climatiques dans l'évaluation et la gestion des risques?

Mme Gail Wallin: Je vous répondrai que l'évaluation des risques repose sur un fondement scientifique.

Mme Kirsty Duncan: Tout à fait d'accord.

Mme Gail Wallin: Il faudra donc avoir recours... Je viens d'une localité de l'arrière-pays de la Colombie-Britannique... Il est beaucoup question de changements climatiques. Il faudra donc adopter une approche scientifique pour examiner leurs répercussions. Les tendances observées dans les autres pays sont prises en considération lorsqu'on évalue les risques d'infiltration des plantes envahissantes dans les différents écosystèmes. On y parviendra, mais j'ignore par quels moyens scientifiques. Cependant, il faut que cela repose sur un fondement scientifique.

Mme Kirsty Duncan: Madame Wallin, si vous pouviez formuler trois recommandations à notre comité pour freiner la prolifération des espèces envahissantes, quelles seraient-elles? Vous avez l'occasion de nous faire part de votre liste de souhaits. Soyez la plus précise possible.

Mme Gail Wallin: Premièrement, il faudrait interdire l'importation des espèces envahissantes. Deuxièmement, il faudrait collaborer avec les provinces et les conseils pour favoriser le dépistage précoce.

Mme Kirsty Duncan: Comment pouvons-nous favoriser cette collaboration?

Mme Gail Wallin: Par l'échange de données et l'observation dans l'ensemble du Canada, il faudrait tout mettre en oeuvre pour localiser les endroits où poussent la berce du Caucase et la centaurée du solstice.

Troisièmement, le gouvernement fédéral devrait adopter une approche proactive pour freiner la prolifération de toutes les espèces. Ce sont-là mes trois principales recommandations.

Mme Kirsty Duncan: Merci.

Je pense que j'en resterai là.

Le président: Monsieur Choquette, vous disposez de cinq minutes.

[Français]

M. François Choquette (Drummond, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leurs présentations qui nous en apprennent beaucoup. C'est toujours très apprécié.

Monsieur Vanstone, vous avez mentionné que notre processus relativement à l'étude des espèces terrestres envahissantes vous avait un peu surpris, que vous aviez manqué de temps pour bien vous préparer et préparer correctement votre témoignage. Vous avez dit vous poser des questions sur le rôle du comité et les objectifs précis de l'étude.

Pensez-vous que le comité devrait rendre publique l'information sur ses travaux concernant les espèces envahissantes et mieux informer la population au sujet du processus, du rôle et du but de cette étude?

[Traduction]

M. Owen Vanstone: Voilà une question fort pertinente.

Cela pourrait être effectivement utile. Nous n'avons pas examiné vos travaux comme nous aurions dû le faire avant de comparaître. C'est peut-être en raison du court préavis. Nous ne savions pas comment nous préparer ni comment vous présenter les points susceptibles de vous intéresser.

Faudrait-il en parler publiquement? Je l'ignore. Vous devriez peut-être ne pas divulguer certains détails pour préserver l'intégrité de votre mandat. Il faudrait que j'y réfléchisse. En parler publiquement favoriserait peut-être un peu plus la collaboration des différents intervenants, ce qui déboucherait sur une approche globale. Ce serait préférable à la seule opinion dont je pourrais vous faire part aujourd'hui. Je ne veux pas critiquer votre façon de faire. Je cherche peut-être seulement à faire oublier que je ne suis peut-être pas très bien préparé.

[Français]

M. François Choquette: C'était très pertinent. On a besoin de vos commentaires pour mieux se préparer, mieux vous accueillir et pouvoir vous poser des questions adéquates. C'est très important que vous puissiez être en mesure de bien répondre.

On a parlé de l'importance de la lutte contre les espèces envahissantes, mais aussi du fait qu'on doit se préparer aux impacts économiques et environnementaux que cela va entraîner. Cependant, il faut penser que la prévention demeure la meilleure arme de lutte aux espèces envahissantes.

Bien sûr, une des façons de se protéger des espèces envahissantes est toujours par la lutte aux changements climatiques. Quand il y a des changements, il y en a aussi pour toutes les espèces et il y en a sur l'environnement.

D'après vous, monsieur Vanstone, quels efforts du gouvernement pour lutter contre les espèces envahissantes portent fruits? Êtes-vous au courant de ce que le gouvernement fédéral fait actuellement?

Je sais que vous avez mentionné que vous aimeriez qu'il y ait un réseau national. Pourriez-vous nous en dire plus sur cette idée?

• (1205)

[Traduction]

M. Owen Vanstone: Je pense que Mme Wallin en a traité dans sa deuxième recommandation.

Il faut établir un forum national qui permettrait aux conseils provinciaux qui se penchent sur les espèces envahissantes et aux conseils de planification d'échanger leurs pratiques exemplaires et les stratégies qui se révèlent efficaces dans chaque région. Il ne faudrait pas perdre de vue toutefois les écarts considérables d'une région à l'autre. Il ne serait pas efficace de créer un organisme national qui formulerait une recommandation générale pour une espèce donnée.

Il conviendrait de faciliter la collaboration entre les provinces. Peut-être serait-il utile d'accorder des fonds à ces organismes provinciaux pour les aider à être plus efficaces. Il faudrait financer des campagnes de sensibilisation qui viseraient le grand public et non pas les experts en la matière. On pourrait mettre également à contribution les médias. Il faut donner aux experts régionaux les moyens dont ils ont besoin.

Ces organismes manquent parfois de fonds pour exécuter les travaux que vous souhaiteriez qu'ils mènent à bien.

Le président: Merci beaucoup. Votre temps de parole est écoulé.

Monsieur Toet, vous disposez de cinq minutes.

M. Lawrence Toet (Elmwood—Transcona, PCC): Merci.

Monsieur Vanstone, je voudrais vous poser une brève question sur l'horticulture ornementale. Vous avez abordé succinctement les répercussions des espèces envahissantes sur ce secteur. Pourriez-vous préciser votre pensée? On considère, je pense, que l'industrie horticole constitue une partie du problème, alors que pour vous, ce

sont plutôt les espèces envahissantes, naturellement. J'aimerais que vous nous donniez des précisions cet égard.

M. Owen Vanstone: Je ne nierai pas que notre industrie a contribué à la prolifération des espèces envahissantes, mais cela remonte à fort longtemps, et si vous me regardez bien, vous constaterez que c'était peut-être avant ma naissance.

Ce que j'ai observé ces dernières années dans le cadre de mes activités, c'est que notre industrie n'est pas à l'origine de la prolifération des insectes ravageurs et des maladies, particulièrement. Si vous cherchez un coupable, c'est plutôt l'industrie du transport maritime, avec ses cargaisons en provenance de l'Asie. Notre industrie a dû composer avec les conséquences.

Je vous donne quelques exemples. Ce n'est pas nous qui avons introduit le longicorne asiatique qu'on retrouve ici. Il s'attaque aux arbres de l'ensemble de la province et pourrait envahir d'autres provinces.

L'agrite du frêne est le pire insecte ravageur que j'ai vu ces dernières années. Lui aussi, il a été introduit par l'industrie du transport maritime. Il a considérablement nui aux arboriculteurs canadiens. On le retrouve près des habitations. Comme il n'y a plus de marché pour le frêne, une grande quantité de magnifiques arbres matures sont abattus et déchiquetés à la pépinière, lorsqu'ils n'ont pas déjà été ravagés. Les répercussions économiques sont énormes. Les arboriculteurs cherchent des solutions de rechange. Quelles espèces vont-ils cultiver?

Est-ce que je dois prendre ma défense et celle de notre industrie? Je l'ignore. Nous devons, je pense, être très proactifs et miser sur la prévention.

M. Lawrence Toet: Vous avez évoqué les répercussions des espèces envahissantes sur votre industrie. Selon vous, ces répercussions ont-elles nui seulement à votre réputation? Ont-elles porté préjudice à certaines espèces indigènes? Vous avez abordé brièvement le frêne qui a été décimé. Est-ce à cela que se limitent les répercussions ou y a-t-il d'autres secteurs qui sont vraiment touchés également?

• (1210)

M. Owen Vanstone: Notre réputation tient essentiellement à l'essor économique de notre industrie. Nous vendons des plantes au public. Si les consommateurs se plaignent à propos d'une certaine espèce... Prenons l'exemple du frêne: plus personne ne plante cet arbre. C'est le cas notamment des municipalités. C'est la diversité de l'écopaysage qui en souffre parce qu'on constate des choses et qu'on ne veut plus acheter certaines espèces.

Notre réputation est mise à mal, mais des problèmes se posent également en matière de production. Nous ne pouvons pas cultiver des plantes qui sont des espèces envahissantes. Nous devons cesser de les cultiver. Je ne vais pas m'en plaindre, parce qu'il s'agit d'espèces envahissantes qu'il ne faudrait pas cultiver, mais cela nous pose un problème.

M. Lawrence Toet: Merci.

Madame Wallin et vous aussi monsieur Quinney, vous avez tous deux fait allusion au coût? Il est question de 13,3 milliards de dollars ou de 34,5 milliards de dollars pour ces 16 espèces. Je suppose que ces chiffres sont tirés de la même étude. Est-ce pour les 16 espèces? Le cas échéant, comment pouvez-vous expliquer qu'il y ait deux montants? S'il s'agit effectivement de 16 espèces et si les coûts passent de 13,3 milliards de dollars à près du triple, comment peut-on expliquer un tel écart? Est-ce si difficile à établir ce coût?

M. Terry Quinney: Lorsque vous lirez mon mémoire, vous y apprendrez quelles sont les 16 espèces et qui sont les auteurs de cette étude.

Si j'ai bien compris votre question, vous avez peut-être de la difficulté à croire à l'ampleur de ce coût...

M. Lawrence Toet: Je ne mets pas en doute l'ampleur de ce coût. Je remets simplement en cause l'écart considérable entre les deux chiffres. Sur quoi s'est-on basé pour établir ce coût et parvenir à un tel écart? C'est énorme.

M. Terry Quinney: C'est une question fort judicieuse. Je dirais...

Le président: Malheureusement, le temps de parole du député est écoulé.

M. Terry Quinney: Brièvement je vous renvoie aux auteurs de l'étude. Cependant, je tiens à rappeler à tous que, au bout du compte, le coût est très élevé, qu'il s'agisse du chiffre minimal ou du chiffre maximal.

Le président: Merci.

Nous entendrons maintenant Mme Liu, qui dispose de cinq minutes.

[Français]

Mme Laurin Liu (Rivière-des-Mille-Îles, NPD): Merci, monsieur le président.

Je voudrais remercier tous nos témoins.

Je sais que vous avez été convoqués à la dernière minute, mais votre présence est très appréciée.

Monsieur Quinney, vous avez parlé des impacts qu'ont les espèces envahissantes sur notre patrimoine et notre économie. Monsieur Vanstone, vous avez également parlé de l'effet des espèces envahissantes sur notre économie. C'est visiblement un aspect essentiel auquel il faut toujours penser quand les espèces envahissantes sont en cause. Madame Wallin, vous avez aussi parlé de l'impact du réchauffement climatique sur les espèces envahissantes, notamment au Yukon. J'aimerais vous donner l'occasion de décrire cette situation plus en détail.

Pourriez-vous nous parler des impacts économiques et sociaux que peuvent avoir les espèces envahissantes sur une région si le réchauffement climatique favorise leur prolifération?

[Traduction]

Mme Gail Wallin: Très bien. Je répondrai d'une façon assez générale. Au fait, un conseil national sur les espèces envahissantes est en voie de création au Canada, essentiellement parce que de tels conseils existent dans les provinces et territoires.

En règle générale, les répercussions économiques auxquelles M. Quinney a fait allusion sont assez importantes. Si vous examinez les provinces les plus touchées, la Colombie-Britannique est aux prises avec beaucoup d'espèces envahissantes, mais c'est Ontario qui vient au premier rang. Les répercussions sont importantes dans ces deux provinces, probablement en raison des échanges commerciaux, des ports et des activités agricoles.

Dans les régions froides, les espèces envahissantes sont moins présentes. Moins une région est peuplée, moins il y a d'espèces envahissantes. Ce n'est pas simplement une question de climat. Dans les régions froides, il y a donc moins de gens qui transportent des espèces envahissantes.

Nous ne considérons pas que les changements climatiques sont le principal facteur. C'est davantage le déplacement des personnes qui est à la source du problème, car 60, 66 p. 100 des espèces envahissantes sont transportées intentionnellement.

Les changements climatiques sont une cause, mais ce n'est pas la principale. Ils modifieront l'aire de répartition de bien des espèces, dont les espèces indigènes. Les deux seront donc touchées. C'est plutôt le déplacement des personnes qui constitue le principal facteur. Les gens voyagent davantage. Vous avez parlé de la Chine. Il y a 13 espèces de centaurée au Canada, contre plus de 300 en Chine.

Quels sont nos partenaires commerciaux? Faut-il fermer nos ports? Ce n'est pas la solution.

Tels sont les problèmes avec lesquels nous sommes aux prises. Je pourrais vous donner d'autres exemples, mais vous ne disposez que de cinq minutes.

• (1215)

[Français]

Mme Laurin Liu: En quoi la situation au Nord du Canada est-elle différente de celle du Sud? De quelle façon l'impact peut-il être différent sur le plan économique ou social?

[Traduction]

Mme Gail Wallin: Très bien.

Les associations collaborent. Par exemple l'association et le gouvernement de la Colombie-Britannique travaillent de concert avec ceux du Yukon. La Colombie-Britannique a aidé à créer le Conseil des espèces envahissantes du Yukon. Nous échangeons donc des renseignements et des données. Il y a également de la collaboration entre les provinces de l'Ouest et les Territoires du Nord-Ouest ainsi qu'entre le Canada et les États-Unis.

Le Nord-Ouest du Pacifique fait dorénavant front commun sur les espèces envahissantes, car la plupart de celles sévissant en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan proviennent des États-Unis. Je le répète, la collaboration canado-américaine a pris beaucoup d'ampleur au cours des cinq dernières années. Et c'est la même chose pour les gouvernements fédéral et provinciaux, de même que pour les conseils.

[Français]

Mme Laurin Liu: Monsieur Quinney, vous avez dit que des investissements en recherche étaient nécessaires. À votre avis, quels sont les secteurs dans lesquels il faut investir en priorité?

[Traduction]

M. Terry Quinney: Tout d'abord, je me permets de souligner que le gouvernement devrait concentrer ses investissements sur la mise en oeuvre des plans d'action qui ont été élaborés et dont les auteurs ont clairement défini les solutions les plus efficaces à ce grave problème.

Effectivement, la poursuite de la recherche est essentielle. Rappelons-nous que le mandat de plusieurs organismes fédéraux met l'accent sur la recherche à ce chapitre. Lorsqu'il est question des ravageurs forestiers, il me vient spontanément à l'esprit le Service canadien des forêts du ministère des Ressources naturelles.

Le président: Je suis désolé, mais votre temps de parole est écoulé.

Madame Ambler, vous disposez de cinq minutes.

Mme Stella Ambler (Mississauga-Sud, PCC): Merci.

Je remercie nos témoins de leur présence et de leurs exposés intéressants et instructifs.

Ma question s'adresse à M. Vanstone. Elle porte sur un problème que vous n'avez pas abordé et qui intéresse une vingtaine de mes électeurs et moi. J'espère que vous pourrez éclairer ma lanterne et que votre réponse nous sera utile dans le cadre de notre étude. Si vous ne pouvez pas y répondre, ne vous en faites pas, car je vous poserai d'autres questions. N'hésitez donc pas à me le dire si vous ne voulez pas y répondre.

L'espèce envahissante dont je veux parler et avec laquelle les Canadiens de certaines villes et moi sont aux prises tous les jours, ce sont les termites. Votre industrie s'occupe-t-elle de ce problème souvent? À l'occasion? Non?

M. Owen Vanstone: Je dois admettre que je n'en connais pas beaucoup sur les termites.

Mme Stella Ambler: D'accord. Ce n'était pas une question piège. Je me suis dit tout simplement qu'il valait la peine que je pose la question, puisque vous êtes ici. Il y a quelques années, j'ai investi une somme considérable en aménagement paysager dans ma petite cour arrière. C'est pourquoi j'ai posé la question. Je me demande quelle aide le gouvernement pourrait apporter à ce chapitre. Je vais passer à un autre sujet.

Plus précisément, monsieur Quinney, quel est, selon vous, l'impact économique des espèces envahissantes terrestres nuisibles au Canada?

• (1220)

M. Terry Quinney: Si vous me le permettez, je vais utiliser une espèce aquatique à titre d'exemple.

Mme Stella Ambler: Allez-y.

M. Terry Quinney: Comme je l'ai mentionné, vous trouverez dans mon mémoire des statistiques, entre autres, sur les conséquences économiques des espèces terrestres. Ces statistiques sont détaillées.

La raison pour laquelle je veux utiliser une espèce aquatique à titre d'exemple, c'est que de nombreux ministères et organismes fédéraux, dont le ministère des Pêches et des Océans, travaillent à ce problème global, et c'est tout à l'honneur du gouvernement. À elle seule, la lamproie, une espèce envahissante aquatique que l'on retrouve dans les Grands Lacs, a coûté aux contribuables canadiens et américains plus de 1 milliard de dollars depuis 1960. Encore aujourd'hui, il en coûte 25 millions de dollars par année aux deux pays pour que la lamproie ne porte pas préjudice à la pêche dans les Grands Lacs.

Ce n'est là qu'un seul exemple. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'en dire davantage. Si j'avais suffisamment de temps, je vous parlerais de l'impact de la moule zébrée sur la biodiversité des Grands Lacs. Les scientifiques qualifient presque le lac Huron de désert biologique en raison des conséquences destructrices de la moule zébrée.

Mme Stella Ambler: Merci. C'est un excellent exemple. D'ailleurs, la belle circonscription de Mississauga-Sud borde le lac Ontario. L'initiative globale d'épuration des Grands Lacs, dont notre gouvernement est très fier, est une priorité absolue.

J'aimerais maintenant parler de l'industrie de la chasse. Cette industrie, en Ontario, dépend-elle des touristes? Si oui, quel est l'impact des espèces envahissantes nuisibles sur elle?

Le président: Vous avez 20 secondes.

M. Terry Quinney: C'est une très bonne question. J'ai dit plus tôt que le ministère de l'Environnement du Canada devait terminer son plan d'action contre les espèces animales envahissantes. À titre d'exemple, je pourrais vous parler des effets nocifs des cygnes tuberculés sur les oiseaux migrateurs indigènes. Au Canada, la chasse aux oiseaux migrateurs à des fins sportives, de subsistance et patrimoniales demeure une activité très importante. J'ai mentionné plus tôt qu'il y avait plus d'un million de chasseurs au pays. Les cygnes tuberculés vivent dans les zones humides et constituent une nuisance pour les autres espèces d'oiseaux qui y vivent également. Il faut en faire davantage pour résoudre ce problème.

Le président: Je suis désolé, monsieur Quinney, mais je dois vous interrompre. C'est très intéressant, mais le temps est écoulé.

Madame St-Denis, vous avez la parole.

[Français]

Mme Lise St-Denis: Ma question s'adresse à M. Quinney, Mme Gagnon et M. Vanstone.

Mme Duncan a demandé plus tôt à Mme Wallin quels étaient ses souhaits. Comme elle n'a pas répondu à cette question, je vais vous demander ce qui suit.

Monsieur Quinney, pouvez-vous nous donner un aperçu des modifications législatives et réglementaires proposées au ministère des Richesses naturelles de l'Ontario par votre fédération? Monsieur Vanstone, vous pouvez répondre de façon plus générale.

[Traduction]

M. Terry Quinney: Merci pour cette question. Je vais vous répondre de façon générale. Ce que je veux dire par là, c'est que le gouvernement fédéral doit absolument tirer meilleur avantage de ses règlements et lois à cet égard.

Nous savons, par exemple, que le ministère des Pêches et des Océans travaille activement à des règlements visant à prévenir l'introduction d'espèces envahissantes aquatiques au pays. On s'attend à ce que le ministère de l'Environnement, étant donné son mandat, et l'Agence canadienne d'inspection des aliments, par exemple, en fassent de même.

•(1225)

M. Owen Vanstone: Un des problèmes, c'est le manque de financement à l'ACIA. Je sais que celle-ci n'est pas sous la responsabilité du ministère de l'Environnement. Mais, comme tous les autres organismes, elle doit procéder à d'énormes compressions. Par conséquent, les inspecteurs sont moins nombreux et donc incapables d'inspecter à temps les importations et de s'assurer que celles-ci sont conformes, et ainsi de prévenir le genre de problème dont nous parlons. En raison des compressions de personnel, nous perdons de l'expertise. C'est un problème important, et notre industrie s'en rend bien compte lorsque vient le temps de prévenir la propagation et l'importation des espèces envahissantes.

[Français]

Mme Lise St-Denis: Monsieur Quinney, si on comparait les effets des espèces envahissantes terrestres et aquatiques sur la biodiversité, comment décririez-vous l'impact qu'ont les espèces envahissantes aquatiques sur la faune terrestre?

[Traduction]

M. Terry Quinney: Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'aimerais que Mme Gagnon réponde aussi à votre question. Brièvement, des données recueillies depuis des dizaines d'années montrent que ces espèces envahissantes peuvent être très nocives, tant pour l'écosystème terrestre que pour les écosystèmes marin et d'eau douce. Donc, la population et la société canadiennes s'en trouvent affectées.

Mme Rachel Gagnon: J'ajouterais simplement qu'aucune disposition législative ne nous permet de lutter contre ces plantes envahissantes qui affectent la biodiversité. Nous ne pouvons rien faire contre, par exemple, le dompte-venin de Russie ou la berce du Cocasse, car la loi ne nous permet pas de prendre des mesures contre ces espèces.

[Français]

Mme Lise St-Denis: Ma dernière question s'adresse aux trois témoins et touche les pesticides.

Certains observateurs, notamment CropLife, semblent croire que le contrôle des pesticides complexifie inutilement la lutte aux espèces envahissantes.

Quel est votre point de vue sur la question?

[Traduction]

Le président: Il vous reste 30 secondes.

Mme Gail Wallin: Les pesticides sont un outil important, et nous en avons besoin pour le contrôle de plantes bien précises dans certaines régions.

M. Terry Quinney: Je suis tout à fait d'accord avec ma collègue. Pour revenir au milieu aquatique, sans un pesticide bien précis, nous ne pourrions pas contrôler de manière efficace la lamproie dans les Grands Lacs.

M. Owen Vanstone: Selon nous, une interdiction globale de tout pesticide, notamment les herbicides, serait désastreux, non seulement pour l'économie, mais aussi pour l'écosystème.

Le président: Trois réponses en 20 secondes; c'est excellent.

Monsieur Lunney, vous avez cinq minutes.

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Merci beaucoup.

Cette discussion est fascinante. Nous aimerions tous avoir plus de temps.

Puisque je représente une circonscription de la Colombie-Britannique, sur la côte Ouest, je vais commencer par parler d'une espèce problématique que l'on y trouve, notamment sur l'île de Vancouver, soit le genêt à balais. Nous avons des équipes de bénévoles qui tentent de lutter contre cette espèce, et je suis convaincu, Gail, qu'une de vos principales responsabilités consiste à solliciter la participation de bénévoles.

Nous menons des campagnes de sensibilisation, comme Cut Broom in Bloom, car il faut informer la population sur la meilleure façon d'éliminer cette espèce nuisible. Ces plantes sont difficiles à arracher une fois qu'elles ont pris racine.

Mme Gail Wallin: C'est exact.

M. James Lunney: Nous avons des détenus à faible risque des prisons provinciales qui nous aident à ce chapitre, entre autres, le long des autoroutes et des bretelles d'accès où l'on retrouve cette espèce qui cherche le soleil.

J'aimerais que vous nous parliez de votre organisation. Quel est votre mandat? Comment faites-vous pour coordonner tous ces gens? Avez-vous suffisamment de bénévoles?

•(1230)

Mme Gail Wallin: Deux choses. La lutte contre le genêt à balais n'est pas une de nos activités. Cependant, nous fournissons des renseignements sur cette espèce. D'ailleurs, une des premières choses que nous avons faites, ce fut de travailler avec l'industrie de l'horticulture pour tenter d'empêcher la production et la mise en terre de cette espèce dans d'autres régions de la Colombie-Britannique. Il a fallu un certain temps pour convaincre les producteurs, mais c'est maintenant fait. Nous avons de nombreux bénévoles sur le terrain, mais on pourrait en faire davantage. Le deuxième élément le plus nuisible pour le secteur forestier en Oregon, c'est le genêt à balais. Cette espèce a aussi un impact important en Colombie-Britannique.

Notre principal objectif consiste à empêcher la propagation du genêt à balais. Certains diront que la bataille est perdue d'avance en Colombie-Britannique, que c'est impossible de l'éliminer complètement. Mais, peut-être que l'on pourrait empêcher sa propagation, tant dans les régions où il existe déjà que dans de nouvelles régions.

M. James Lunney: D'accord, merci. C'est tout un défi.

La berce a récemment été déclarée mauvaise herbe nuisible ou espèce envahissante sur notre partie de l'île. Cette espèce cause beaucoup de problèmes et se répand de plus en plus. M. Quinney a dit qu'on la retrouve également en Ontario. Un des témoins a souligné qu'elle se propage plus que ce que l'on a cru.

Pourriez-vous nous donner une idée, tant en Colombie-Britannique qu'en Ontario, de l'étendue de cette propagation et de notre succès à la contrôler?

Mme Gail Wallin: Elle est présente partout au pays, car les gens la confondaient avec une autre espèce indigène qui lui ressemble. On sait mieux maintenant où elle se trouve en Colombie-Britannique. Par exemple, on l'a découverte dans la région de Nelson, mais elle a depuis été éradiquée avant qu'elle ne se propage aux autres régions de l'île, car il n'y avait que quelques plants.

Il reste encore du travail à faire. De plus en plus, les municipalités participent à cet effort d'éradication en raison des risques que pose cette espèce pour la santé des gens, notamment les enfants. Pour certaines, c'est tout nouveau, car elles ne croyaient pas qu'elles avaient un rôle à jouer dans cette lutte aux plantes envahissantes ou même qu'elles avaient une raison d'y participer. Maintenant, elles sont plus actives à ce chapitre.

C'est un exemple de... J'aime cette plante, car la population peut facilement l'associer à quelque chose d'important: elle blesse les enfants. Elle sert d'outils de sensibilisation.

Mme Rachel Gagnon: C'est la même chose en Ontario. Les citoyens ont été beaucoup sensibilisés à cette plante, grâce aux campagnes médiatiques. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que la pression des citoyens a forcé le ministre à ajouter cette espèce à sa liste de mauvaises herbes nuisibles. Cela ne faisait pas nécessairement partie de son mandat, mais il a quand même agi.

Comme l'a souligné Gail, grâce à ces campagnes de sensibilisation et à la collaboration du public, nous avons pu recueillir des données sur l'emplacement de ces plantes, notamment par l'entremise de la ligne directe du programme de sensibilisation aux espèces envahissantes. Nous avons maintenant des cartes qui nous indiquent où elles se trouvent, alors qu'auparavant, nous n'en avions aucune idée. Nous ignorions l'étendue du problème et le niveau de propagation de cette plante.

M. James Lunney: D'accord, merci.

J'aimerais maintenant parler un peu de la provenance. La berce du Caucase était-elle simplement une espèce indigène qui s'est beaucoup propagée? D'où provient-elle?

Mme Gail Wallin: C'est une plante de jardin exotique cultivée d'abord dans les régions de Vancouver ouest et de Vancouver nord. Il y a deux ans à peine, elle était encore disponible par l'entremise des clubs horticoles.

M. James Lunney: Vraiment?

Mme Gail Wallin: Absolument.

M. James Lunney: Ouache!

Mme Gail Wallin: C'est de là qu'elle provient.

Aujourd'hui, cette plante n'est plus en vente dans les magasins d'horticulture. La berce du Caucase mesure 15 pieds de hauteur et a des feuilles grosses comme ça. Sa sève peut causer la dermatite et des brûlures du second degré, ainsi que d'autres réactions nécessitant une hospitalisation. En Colombie-Britannique, elle fait l'objet d'un règlement en vertu du programme WorkSafe. Avant qu'elle soit ajoutée à la liste des mauvaises herbes nuisibles le mois dernier, il était impossible de s'en procurer — aucun magasin ne la vendait —, mais rien n'empêchait les gens de la vendre. Elle était encore disponible par l'entremise des clubs horticoles en raison de son apparence exotique.

Le président: Passons maintenant à Mme Rempel. Vous avez cinq minutes.

Mme Michelle Rempel (Calgary-Centre-Nord, PCC): Les représentants des deux côtés de la table ont soulevé des questions quant à la façon de s'attaquer à ces espèces envahissantes, notamment la prévention, la détection précoce, la sensibilisation du public, l'utilisation de bénévoles, ainsi que la recherche et le développement. Tous ont parlé de la coordination de ces activités et de la collaboration entre les provinces.

Madame Wallin, je crois que c'est vous qui avez dit qu'un seul organisme ne peut faire le travail seul. Donc, la collaboration est essentielle.

Ma question brève à deux volets s'adresse à vous tous. Premièrement, les plans d'action du gouvernement fédéral, auxquels M. Quinney a fait allusion, s'attaquent-ils adéquatement aux problèmes de collaboration? Et, deuxièmement, quelle serait votre recommandation quant à la mise en oeuvre d'efforts de collaboration dans le cadre de notre stratégie d'intervention?

M. Terry Quinney: D'accord.

Merci pour votre question, car le leadership demeure un objectif très important qui n'a pas encore été atteint. Par exemple, nous avons parlé des organismes fédéraux qui participent, et avec raison, à ces efforts, mais nous avons encore collectivement besoin de précisions — et je fais référence ici au leadership — dans plusieurs de ces catégories.

● (1235)

Mme Gail Wallin: Pour poursuivre dans cette foulée, il est clair que nous avons besoin de coordination à tous les niveaux, y compris au gouvernement fédéral. Selon nous, le ministère de l'Environnement devrait chapeauter ce dossier. Il appuie totalement les efforts de collaboration entre les provinces par l'entremise du conseil. Le conseil national canadien sur les espèces envahissantes est en voie d'être formé. Cet exercice devrait être terminé d'ici l'automne prochain. Les membres du conseil proviendront, entre autres, des gouvernements et des industries à l'échelle nationale.

Ces efforts ont reçu le soutien total du ministère de l'Environnement, et d'autres organismes devraient participer, et ce à tous les niveaux.

M. Owen Vanstone: Je suis d'accord avec mes collègues. J'ajouterais simplement qu'il faut s'assurer de fournir les bons outils aux gens qui font le travail. C'est bien d'avoir un organisme qui chapeaute le tout, mais l'ACIA devrait recevoir plus de fonds dans ce dossier et participer davantage au processus — puisque c'est elle qui fait les inspections —, tout comme certains conseils régionaux et certaines organisations régionales.

Mme Michelle Rempel: Madame Wallin, à quelques reprises aujourd'hui, vous avez mentionné le conseil national canadien sur les espèces envahissantes. Pourriez-vous nous donner des informations précises sur cette initiative: son origine et peut-être les facteurs clés pour mesurer la réussite de ses activités?

Mme Gail Wallin: Le conseil est en voie d'être créé. Il y a, au Canada, 11 conseils déjà établis ou en voie de l'être. Il doit y avoir une coordination à l'échelle nationale entre le gouvernement et les organismes non gouvernementaux au chapitre des renseignements à des fins consultatives. Le but du processus en cours depuis plus d'un an est de transformer un groupe de travail en un conseil national officiel. Celui-ci serait composé de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, de la communauté autochtone, des conseils que l'on retrouve un peu partout au pays, de l'industrie et du milieu universitaire. Il s'agirait d'une source de réseautage, et les membres n'auraient aucun pouvoir. L'objectif serait uniquement la mise en commun de l'information.

Mme Michelle Rempel: Est-ce que les autres témoins voudraient nous faire part de leurs opinions sur cette organisation et peut-être le lien qui existe entre celle-ci et les stratégies d'intervention fédérales?

Mme Rachel Gagnon: Je suis d'accord avec Gail. Le conseil sur les plantes envahissantes travaille également avec le conseil national sur les espèces envahissantes et nous encourageons la collaboration entre les régions. C'est très important.

Mme Michelle Rempel: Quels sont quelques-uns des principaux objectifs du conseil par rapport à la lutte contre ces espèces?

Mme Gail Wallin: Il en sera davantage question en février, mais un des principaux objectifs serait une meilleure mise en commun de l'information entre les régions afin d'éviter le recoupement des données — qu'elles proviennent de l'Ontario ou de la Colombie-Britannique. La collaboration au chapitre de l'horticulture au Canada est un autre point qui sera abordé.

Le président: Merci beaucoup. Votre temps est écoulé.

Madame Duncan, vous avez cinq minutes.

Mme Kirsty Duncan: Merci, monsieur le président.

Monsieur Quinney, je vais d'abord m'adresser à vous. On estime que la valeur des dommages causés par les espèces envahissantes s'élèverait à environ 5 p. 100 de l'économie mondiale. Vous avez tous deux avancé la fourchette de 13 milliards à 35 milliards pour 16 espèces. Y a-t-il déjà eu une étude détaillée sur les espèces envahissantes au Canada et sur leur impact économique, ou y a-t-il uniquement l'étude à laquelle vous avez fait référence?

M. Terry Quinney: À ma connaissance, il n'y a jamais eu d'étude d'impact détaillée au Canada à ce sujet.

Mme Kirsty Duncan: D'accord.

Mme Gail Wallin: Des études provinciales ont été menées à différentes échelles à ce sujet, notamment dans les Prairies. La Colombie-Britannique vient également d'en terminer une, mais aucune ne porte sur l'ensemble du pays. Les références que vous avez mentionnées sont parmi les plus éloquents à l'échelle du Canada.

Mme Kirsty Duncan: Merci à vous deux.

Monsieur Quinney, je vais d'abord aborder la question de façon générale avant d'entrer dans les détails.

Quelles seraient les répercussions des changements climatiques sur la faune en Ontario?

M. Terry Quinney: Étant biologiste de formation, biologiste évolutionniste d'ailleurs, je dois rappeler aux gens qu'au fil des temps géologiques, de l'évolution et des périodes écologiques, les climats changent.

Mme Kirsty Duncan: Ce n'est pas... Je comprends cela. J'ai une formation semblable à la vôtre. Je veux plutôt savoir précisément quels sont les effets projetés sur la faune de l'Ontario des changements climatiques annoncés.

• (1240)

M. Terry Quinney: Brièvement, je dirais que tout dépend de l'espèce et des communautés biologiques. Il est vrai, par exemple, que les températures de nos écosystèmes aquatiques augmentent progressivement, comme celles des écosystèmes terrestres. En Ontario, au cours des 80 dernières années, on a enregistré une hausse d'environ trois degrés Celsius.

En gros, cette hausse va avantager certaines espèces, qu'on parle d'animaux ou de plantes, mais elle va aussi nuire à d'autres.

Mme Kirsty Duncan: Pouvez-vous nous donner quelques exemples?

M. Terry Quinney: Bien sûr. Pour ce qui est du milieu aquatique, les pêcheurs ou les pêcheurs à la ligne peuvent généralement reconnaître les espèces d'eau froide et les espèces d'eau chaude. Le saumon et la truite sont des espèces recherchées en eau froide; en eau chaude, on préfère plutôt pêcher l'achigan. En eau chaude, l'achigan survit mieux que les espèces d'eau froide, comme le saumon et la truite.

Mme Kirsty Duncan: Avez-vous étudié les impacts économiques des changements climatiques sur les espèces envahissantes?

M. Terry Quinney: Mon organisation ne l'a pas fait directement. Je peux cependant vous dire ceci: nous serions tout à fait en faveur d'une telle quantification. Pourquoi? Parce que nous sommes convaincus que si on établit clairement combien coûtent directement les espèces envahissantes à la société, outre les possibilités qu'on

peut manquer à cause d'elles, il sera évident pour la population, la société et le gouvernement que c'est une question qui mérite toute notre attention.

Mme Kirsty Duncan: Quelles sont les trois principales lacunes, selon vous? Je vous demanderais d'être le plus précis possible. Nous voulons essentiellement savoir ce que vous aimeriez voir dans ce rapport.

M. Terry Quinney: Je vais vous en donner deux. Peut-être que Rachel pourra vous en donner une troisième.

Premièrement, j'ai parlé des ressources nécessaires pour mettre les plans en oeuvre.

Mme Kirsty Duncan: De combien auriez-vous besoin?

M. Terry Quinney: Oh là là...

Mme Kirsty Duncan: Je sais, ce n'est pas évident.

M. Terry Quinney: Je ne peux vous donner un montant précis. Je crois qu'il faudrait poser la question à ceux qui s'occupent généralement de ces plans d'action. Je suis persuadé que nous pourrions vous transmettre rapidement les budgets associés aux plans en question.

Le président: Malheureusement...

M. Terry Quinney: Il faudrait que le gouvernement fédéral intervienne davantage, compte tenu des pouvoirs réglementaires et législatifs dont il dispose.

Le président: Merci. Le temps est écoulé.

Monsieur Sopuck.

M. Robert Sopuck: Madame Wallin, pouvez-vous nous donner des exemples de situations où il a été possible de déloger des espèces qui avaient envahi un milieu?

Mme Gail Wallin: Tout dépend de l'ampleur de la situation, mais je peux certainement vous nommer des plantes qui ont été délogées après avoir été introduites en Colombie-Britannique.

M. Robert Sopuck: Pouvez-vous m'en nommer une ou deux?

Mme Gail Wallin: Il y a la centaurée du solstice.

M. Robert Sopuck: Donc, il y a de l'espoir.

Mme Gail Wallin: Le genêt à balais fait l'objet d'un débat en ce moment, mais il ne faut peut-être pas y consacrer toutes nos ressources. Il y a des habitats à protéger, mais il faudrait peut-être plutôt empêcher l'introduction de nouveaux spécimens de cette espèce.

M. Robert Sopuck: J'en conclus qu'il est primordial de détecter rapidement la présence d'espèces envahissantes. C'est ce que vous nous dites.

Mme Gail Wallin: Absolument.

M. Robert Sopuck: Monsieur Quinney, parlons de la recherche. Étant donné que les lampricides qui ont été mis au point s'attaquent à des espèces bien précises et qu'ils sont utilisés depuis des dizaines d'années sans effets négatifs apparents, pouvons-nous appliquer le même principe à la création d'organismes génétiquement modifiés qui s'attaqueraient à des espèces envahissantes? Est-ce une piste de recherche qui pourrait porter ses fruits?

M. Terry Quinney: Oui, il serait légitime d'explorer la question.

Pour revenir à la question précédente, vous vouliez savoir si nous avions des exemples de réussite à vous donner. Je pourrais vous donner celui de la salicaire pourpre. Un contrôle biologique a permis de remédier au problème de cette plante dans plusieurs régions du sud de l'Ontario.

•(1245)

M. Robert Sopuck: Au Manitoba, d'où je viens, la salicaire pourpre causait beaucoup de problèmes il y a quelques années. Bien qu'il m'arrive d'en voir lors de mes déplacements, je suis très heureux de constater qu'il en reste très peu. J'imagine qu'on a fait ce qu'il fallait pour cette plante.

J'apprécie le fait que les témoins sont prêts à explorer tous les outils à notre disposition, de la création potentielle d'OGM à l'utilisation de pesticides. Sans herbicides, la restauration des prairies indigènes ne serait pas envisageable.

Madame Wallin, pouvez-vous nous parler de l'utilisation judicieuse des herbicides sécuritaires par le groupe de la Colombie-Britannique pour contrôler les espèces envahissantes? Où cela se passe-t-il?

Mme Gail Wallin: Nous ne le faisons pas nous-mêmes. Nous travaillons avec des partenaires qui le font. Avec la berce du Caucase, il faut creuser jusqu'aux racines de la plante pour la tuer, sinon les travailleurs doivent porter des vêtements de protection.

Certaines plantes doivent être traitées à l'aide d'herbicides. S'il s'agit d'herbicides sécuritaires pour la population et qu'ils sont homologués par Santé Canada, ils pourraient faire partie des outils utilisés. Tout dépend donc de la plante, de la façon dont elle se reproduit et de l'endroit où elle se trouve.

Mme Rachel Gagnon: J'allais dire qu'il faut recourir à différentes méthodes pour contrôler des plantes comme le dompte-venin de Russie, ou toute autre plante d'ailleurs. Nous travaillons donc avec différents partenaires pour mettre au point les meilleures méthodes de gestion pour des espèces bien précises.

M. Robert Sopuck: Je n'ai pas nécessairement d'autres questions, mais j'aimerais formuler un dernier commentaire.

Pour revenir à un point que j'ai soulevé tout à l'heure, il est très important de faire la distinction entre les espèces envahissantes nuisibles et les espèces envahissantes dont l'introduction s'est avérée positive. M. Quinney est au courant de l'introduction du dindon sauvage en Ontario, une nouvelle espèce. Chez moi, l'éperlan, originaire des États-Unis, a envahi le lac Winnipeg de bien des façons, mais il est devenu un poisson proie très utilisé pour le doré jaune, une espèce importante pour l'économie locale.

J'estime donc qu'il est essentiel pour nous de mettre l'accent sur les espèces qui sont réellement nuisibles pour l'être humain et les écosystèmes.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Sopuck.

C'est tout le temps que nous avons.

Je veux remercier chacun de nos témoins d'avoir accepté notre invitation. Ce fut très intéressant et instructif. Merci beaucoup de nous avoir consacré de votre précieux temps aujourd'hui.

Si je ne m'abuse, Mme Wallin devait nous quitter à 12 h 45 pour attraper son vol, et nous sommes pile à l'heure.

Mme Gail Wallin: Merci beaucoup. C'est très apprécié.

Le président: Merci encore une fois.

Chers collègues, je vais maintenant céder la parole à Mme Liu, qui a une motion à nous présenter.

[Français]

Mme Laurin Liu: J'aimerais remercier tous nos témoins. Nous allons certainement avoir recours à leurs recommandations.

L'avis de motion que j'aimerais présenter au comité se lit comme suit:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité entende Karen Dodds, Sous-ministre adjointe à Environnement Canada, au plus tard le jeudi le 8 décembre 2011, concernant les coupures imposées aux initiatives de surveillance de la couche d'ozone.

Cette motion pourra faire l'objet d'amendements et de discussions.

[Traduction]

Le président: Merci.

La motion est recevable.

Des commentaires?

Madame Rempel.

Mme Michelle Rempel: Comme Mme Liu s'est dit prête à accueillir un amendement, j'en aurais un à proposer. La motion se lirait comme suit:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le comité entende Karen Dodds, sous-ministre adjointe à Environnement Canada, au plus tard le mardi le 13 décembre 2011, concernant les plans pour les initiatives de surveillance de la couche d'ozone.

Le président: Nous pouvons traiter cet amendement comme un amendement favorable, si cela existe vraiment, mais si nous avons un consensus...

La motion reste exactement la même, sauf que la date est changée pour le mardi 13 décembre.

Mme Michelle Rempel: Et la dernière partie devient « concernant les plans pour les initiatives de surveillance de la couche d'ozone ».

Le président: Donc, « concernant les plans pour ». D'accord.

Convient-on d'accepter cet amendement favorable?

[Français]

Mme Laurin Liu: Oui.

[Traduction]

Le président: Oui, très bien.

C'est donc la motion que nous allons mettre aux voix.

D'autres commentaires au sujet de cette motion? Mme Duncan a levé la main.

Mme Kirsty Duncan: Puis-je enlever quelque chose?

Le président: Vous pouvez débattre de la motion amendée.

Mme Kirsty Duncan: D'accord, merci.

Je ne suis pas certaine de la formulation « surveillance de la couche d'ozone », car il y a l'ozone qui s'accumule près du sol et l'ozone de la haute atmosphère. La formulation de la motion sous-entend qu'il s'agit uniquement de l'ozone de la haute atmosphère. Je propose donc qu'on indique simplement « surveillance de l'ozone ».

•(1250)

Le président: Avons-nous un consensus pour ce changement?

Mme Michelle Rempel: Oui.

Le président: Très bien, c'est réglé.

(La motion est adoptée.) [Voir le *Procès-verbal*]

Le président: C'est l'examen prévu par la LCEE qui est au programme de nos réunions du mardi et du jeudi la semaine prochaine. Puis, le 13 décembre, nous allons entendre le témoignage de Karen Dodds. Nous verrons ensuite ce qui va se passer le 15 décembre.

J'ai eu vent que la Chambre allait peut-être suspendre ses travaux d'ici là. Il revient au comité de décider s'il veut se réunir après cette date. C'est vers quoi on se dirige. Je présume qu'on ne voudra pas tenir de séance si la Chambre ne siège pas, mais ce sera au comité d'en décider.

Je crois comprendre que non. Je pense que nous avons un consensus.

Donc, pour l'instant, je vous confirme que nos réunions des 6, 8 et 13 décembre seront bien remplies.

Je remercie nos analystes, qui travaillent très fort.

Des voix: Bravo!

Le président: Y a-t-il d'autres points à l'ordre du jour? Sinon, j'accueillerais une motion proposant de lever la séance.

Une voix: J'en fais la proposition.

Le président: Le député en fait la proposition.

C'est fait. La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>